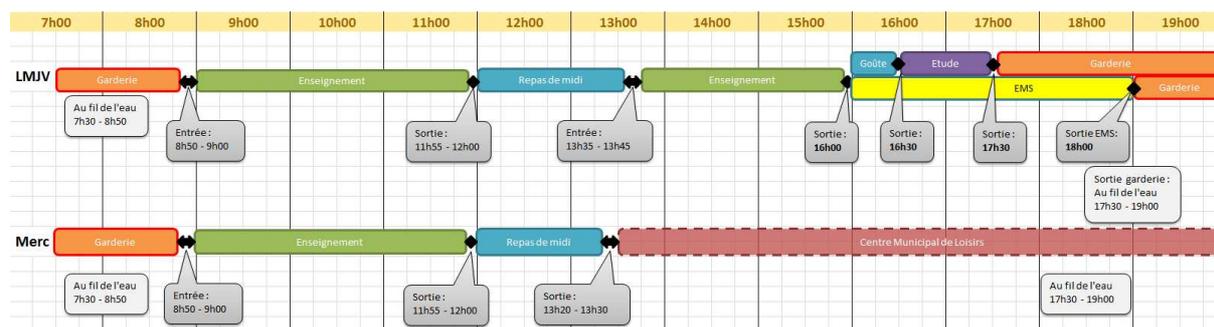
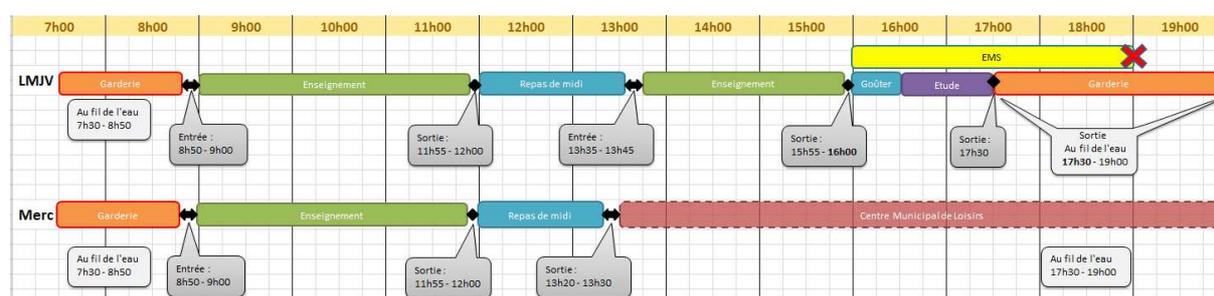


Elémentaire pour l'année scolaire 2014-2015



Elémentaire pour l'année scolaire 2015-2016



II- Rappel des objectifs de la réforme :

Objectif 1 : Répartition des temps d'enseignement en privilégiant les 5 matinées sur les « matières principales » (maths, français...) pour un meilleur apprentissage,

Objectif 2 : Meilleure prise en compte du rythme biologique des enfants en répartissant les heures sur 5 jours au lieu de 4 afin de diminuer la fatigue quotidienne,

Objectif 3 : Permettre aux enfants de toutes catégories sociales de bénéficier d'activités culturelles, manuelles, sportives, artistiques... pour une plus grande équité.

III- Analyse des rythmes scolaires telles que mises en œuvre sur l'année 2014-2015, et telles que présentées pour les années scolaires à venir, au regard des objectifs de la réforme :

Objectif 1 : meilleure répartition des temps d'enseignement

Rythmes scolaires actuels :

- Objectif non atteint pour l'élémentaire, car les après-midi étant courtes, les activités sportives ou sorties sont centrées sur les matinées, au détriment des apprentissages fondamentaux,
- Pour la maternelle, il est plus difficile d'en faire une évaluation.

Rythmes projetés pour la rentrée prochaine :

Idem, car pas de journées réellement plus « courtes ».

Objectif 2 : meilleure prise en compte du rythme biologique de l'enfant

Rythmes scolaires actuels :

- Objectif non atteint pour la maternelle et l'élémentaire, car les 30 minutes de présence en moins au sein de l'école (pour une minorité d'enfants) ou de temps « récréatif » ne compensent pas la demie journée de travail supplémentaire. De plus, il n'y a plus vraiment de temps de « pause » en milieu de semaine.
- Les rythmes scolaires ne peuvent pas être dissociés des rythmes périscolaires, la majorité des enfants réalisent des journées « hors domicile » de 9h00 à 18h00. Le temps raccourci du temps scolaire signifie donc une augmentation du temps de garderie. Ainsi, ces enfants subissent doublement le mercredi matin travaillé.

Rythmes projetés pour la rentrée prochaine :

- Pour les enfants de la maternelle, ce serait pire avec la suppression de la 2^{ème} sortie à 16h30, et de fait l'impossibilité (en dehors de 16h) de venir chercher son enfant avant 17h.
- Pour l'élémentaire, idem avec la suppression de la 2^{ème} sortie de 16h30 et l'impossibilité de venir chercher son enfant avant 17h30.

Objectif 3 : permettre à tous les enfants de bénéficier d'activités

Rythmes scolaires actuels :

- Objectif non atteint pour la maternelle et l'élémentaire, car le découpage du temps périscolaire réparti en 15 minutes supplémentaires sur la pause méridienne, et 30 minutes après le temps scolaire (qui de plus, correspond à l'heure de goûter) ne permet pas de mettre en place des activités de qualité, conforme aux préconisations de la réforme.

Rythmes projetés pour la rentrée prochaine :

- Idem, les temps périscolaires sont toujours sur les mêmes ; ce sont les heures de sortie qui changent.

La répartition du temps périscolaire avec les 15 minutes de pause méridienne supplémentaires et les 30 minutes sur le créneau 16h-16h30 ne répond à aucun des objectifs de la réforme. C'est la raison pour laquelle les APE demandent une nouvelle organisation qui aura été discutée avec les représentants des différents intervenants concernés.

IV- ANALYSE DE L'ORGANISATION LOGISTIQUE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

1- Les sorties différées :

Le décalage de la sortie de 16h30 à 17h pour la maternelle, et de 16h30 à 17h30 pour l'élémentaire engendre les conséquences suivantes :

Avantages:

- Les enfants auront plus de temps pour prendre leur goûter,
- Pas d'allées et venues entre 16h et 17h pour la maternelle, et 16h et 17h30 pour l'élémentaire.

Inconvénients :

- Un nombre plus important d'enfants va rester plus longtemps à l'école, sans pour autant bénéficier d'activités sur ce temps,
- L'encadrement de ces enfants en « plus » sera à prévoir,
- Les parents qui ne payaient pas de temps récréatifs en plus (entre 16h et 16h30), faute de pouvoir récupérer leur enfant à 16h vont devoir payer, et les laisser en étude,
- Les parents qui ne payaient pas de garderie (entre 17h30 et 18h00) parce qu'ils ne peuvent adapter leurs horaires professionnels pour une sortie à 17h30 vont être doublement taxés (étude + garderie pour couvrir la période 16h-18h)

- Les deuxièmes horaires de sortie sont décalés entre la maternelle et l'élémentaire : un parent peut potentiellement se retrouver à attendre son deuxième enfant 30 minutes dehors,
- Les activités extra-scolaires qui démarraient à 17h seront supprimées, réduisant encore les possibilités de créneaux sur la ville.

NOUVELLE PROPOSITION :

Pour la maternelle : 2^{ème} sortie à 16h45 et au fil de l'eau pour garder un temps un peu plus long pour le goûter,

Pour l'élémentaire : - Récupération des enfants entre 16h et 16h30 dans la cour, ce qui permet de tenir compte de l'heure de démarrage de l'étude, ainsi qu'une sortie coordonnée avec la maternelle. - **Conservation de la gratuité du créneau 17h30-18h**, car aucune activité n'est mise en place en élémentaire pour justifier ce paiement.

2- Les activités dites NAP

Dans la mesure où la répartition des temps périscolaires ne permet pas ce type d'activité et que beaucoup d'enfants fréquentent de plus en plus la garderie, organiser celle-ci afin que les animateurs proposent des jeux aux enfants et qu'elle ne soit pas qu'un temps de surveillance.

Pour atteindre cet objectif, il faut que **le taux d'encadrement soit suffisant, que les animateurs soient formés et qualifiés et que des moyens soient alloués (matériels, rangements, aménagement de cours et locaux...).**

3- La question de la facturation :

La gratuité sur le créneau 17h30-18h est importante pour la majorité des parents qui sont déjà pénalisés sur le fait de devoir trouver des organisations différentes ayant un impact sur leur budget.

Par ailleurs, une majorité des parents se disent mécontents de la mise en place des temps périscolaires et déplorent le niveau d'encadrement actuel, le manque de sécurité actuel, le manque d'organisation des jeux-animations.